



Reconnue d'utilité publique par décret du 16 février 1994

Le Champ des Oliviers  
173, chemin du Valbosquet  
F-06600 Antibes

T/+33(0)4.93.33.45.92  
F/+33(0)4.93.33.27.33

[www.fondationhartungbergman.fr](http://www.fondationhartungbergman.fr)  
[www.estampeshartung.com](http://www.estampeshartung.com)  
[courrier@fondationhartungbergman.fr](mailto:courrier@fondationhartungbergman.fr)

Antibes,

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande concernant une authentification d'un objet attribué à Anna-Eva Bergman, nous vous informons que pour nous aider à établir ce dossier, nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer daté et signé le document ci-joint accompagné des reproductions de l'objet.

En possession de ces documents et après des recherches dans nos archives, nous pourrions organiser un rendez-vous pour un examen approfondi de l'objet, qui devra nous être présenté décadré.

L'objet étant décadré pour que le recto et verso soient parfaitement visible, l'examen pourra être organisé comme suit :

- 1 - soit sur rendez-vous à la Fondation. L'objet nous sera présenté par vos soins ou par toute personne que vous aurez mandatée,
- 2 - soit par le déplacement d'un chargé de mission de la Fondation, les frais de déplacement et de séjour seront alors à votre charge,
- 3 - soit par l'envoi de l'objet par un transporteur à la Fondation. L'organisation, les frais de transport et d'assurance pour l'aller et le retour sont à votre charge. Une photographie à réception du colis fera état de l'objet.

La rédaction d'un certificat d'authenticité sera alors possible si l'objet est reconnu authentique et si le propriétaire de l'objet en fait la demande alors une somme de 800 Euros pour les toiles, de 500 Euros pour les papiers et cartons, 100 Euros pour les estampes et 500 Euros pour la rédaction de la copie conforme d'un certificat d'authenticité lui sera facturée. Ces tarifs sont applicables à partir du 01/01/2016

Si l'objet est reconnu comme une contrefaçon, la fondation souhaitera le retirer définitivement du marché. Une attestation de contrefaçon sera remise.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour la Fondation Hans Hartung et Anna-Eva Bergman  
Le chargé de mission



Reconnue d'utilité publique par décret du 16 février 1994

Le Champ des Oliviers  
173, chemin du Valbosquet  
F-06600 Antibes

T/+33(0)4.93.33.45.92  
F/+33(0)4.93.33.27.33

[www.fondationhartungbergman.fr](http://www.fondationhartungbergman.fr)  
[www.estampeshartung.com](http://www.estampeshartung.com)  
[courrier@fondationhartungbergman.fr](mailto:courrier@fondationhartungbergman.fr)

### Demande d'authentification relative à un objet attribué à Anna-Eva Bergman

Le certificat d'authenticité est demandé par :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Nature de l'objet :

Titre :

Date :

Dimensions :

Technique :

(huile, acrylique, pastel, mine de plomb, autre à préciser)

Support :

(toile, bois, papier, carton, autre à préciser)

Valeur d'assurance :

Signature :

Inscription au dos :

(manuscrite, étiquette, tampon, autre à préciser)

Etat de conservation : (détérioration, nature de la restauration, autre à préciser)

Provenance : (différents transferts de propriété, autre à préciser)

Historique : (prêt, exposition, reproduction, autre à préciser)

Il doit être joint à la présente demande, deux photographies couleurs de bonne qualité de l'objet recto et verso au format 18 x 24 cm et une diapositive ou un fichier numérique même format en 300 dpi.

**L'objet sera préalablement décadré pour que le recto et verso soient parfaitement visibles au moment de l'expertise.**

Pour la rédaction et à la réception du certificat d'authenticité, une somme de 800 Euros pour les toiles, 500 Euros pour les papiers et cartons et 100 Euros pour les estampes vous sera demandée, pour la rédaction de la copie conforme du certificat d'authenticité, une somme de 500 Euros vous sera demandée. Ces tarifs sont applicables à partir du 01/01/2016. Je m'engage aussi à rembourser les frais de déplacement d'un expert de la Fondation ou la prise en charge de l'organisation de l'aller et retour de l'œuvre à la fondation, les frais de transport et d'assurance de l'œuvre.

Date et signature du demandeur




Reconnue d'utilité publique par décret du 16 février 1994

Le Champ des Oliviers  
173, chemin du Valbosquet  
F-06600 Antibes

T/+33(0)4.93.33.45.92  
F/+33(0)4.93.33.27.33

[www.fondationhartungbergman.fr](http://www.fondationhartungbergman.fr)  
[www.estampeshartung.com](http://www.estampeshartung.com)  
[courrier@fondationhartungbergman.fr](mailto:courrier@fondationhartungbergman.fr)

 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	<p>Après réception de la facture nous vous proposons le mode de paiement par virement pour le compte de la Fondation Hans Hartung et Anna-Eva Bergman</p>
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
<p>✓ TITULAIRE DU COMPTE FONDATION HANS HARTUNG ANNA-EVA LE CHAMP DES OLIVIERS 173 CH DU VAL BOSQUET 06600 ANTIBES DOMICILIATION :ANTIBES VILLE(00481) BANQUE GUICHET NUMERO DE COMPTE CLE RIB 30003 00481 00037264245 65 Identification Internationale (IBAN) FR76 30003 00481 00037264245 65 Identification internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP</p>	